

SPÉCIFICITÉS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS AU CYCLE 2

Les remarques qui suivent s'inscrivent en complémentarité aux commentaires généraux du domaine *Langues* et ne font que préciser quelques-unes des orientations à donner à l'enseignement des langues étrangères suite à l'introduction de l'anglais au cycle 2. Ils complètent les spécificités décrites globalement pour l'enseignement de l'allemand et de l'anglais et les conseils relatifs aux quatre finalités de l'enseignement des langues (apprendre à communiquer et communiquer, maîtriser le fonctionnement de la langue/réfléchir sur la langue, construire des références culturelles, développer une attitude positive face aux langues et à leur apprentissage).

Priorité de la visée communicative

Les premiers pas dans l'enseignement de l'anglais visent avant tout à assurer, dans des situations de communication simples sur des thèmes familiers, le développement de compétences dans l'oral avec une priorité à la compréhension et à la production. Dans ce contexte, les observations faites sur le fonctionnement de la langue doivent être intégrées à la visée communicative et ne font pas l'objet d'apprentissages formels.

Place de la réflexion sur le fonctionnement de la langue

La progression des apprentissages figurant dans L3 26 – *Fonctionnement de la langue* décrit les différentes dimensions et faits de langue (vocabulaire et orthographe, phonologie, conjugaison, grammaire et syntaxe) qui sont mobilisés dans les activités de compréhension et de production orales. Les notions décrites sont à aborder de manière simple, par leur observation, par leur identification ainsi que par une intégration en termes d'utilisation dans des situations de communication spécifiques. Il importe que ces notions soient au service de la compréhension et de la production et qu'elles ne soient pas abordées pour elles-mêmes de manière systématique et décrochée.

Développement de stratégies de compréhension et de production

Les apprentissages déjà menés en français et en allemand en termes de stratégies d'écoute, de lecture, de production orale et de production écrite peuvent être réinvestis dans les activités menées en anglais. Ces stratégies sont précisées dans les indications pédagogiques de chacun des objectifs d'apprentissage du plan d'études d'anglais et devraient permettre aux élèves de développer leurs compétences communicatives dans les langues abordées.

Place et importance des textes oraux et écrits dans les activités de compréhension et de production

La progression des apprentissages décrit les activités de compréhension orale et écrite et de production orale et écrite qu'il convient d'aborder et réfère à des textes oraux ou écrits (cf. définition dans le lexique général du domaine *Langues*). Au cycle 2, il convient de comprendre la notion de texte comme correspondant à de petites unités textuelles constituées de quelques phrases simples, faisant intervenir un vocabulaire simple et des expressions familières liées à la vie quotidienne et à l'environnement proche de l'élève.

Place des comparaisons entre langues

L'anglais constituant la troisième langue apprise dans le parcours scolaire de l'élève, il est particulièrement important d'intégrer dans les apprentissages les observations et habiletés déjà développées en français et en allemand. Ainsi, les comparaisons entre fonctionnements respectifs des langues, l'observation des mots, leur circulation entre langues (emprunts, analogies, racines communes,...) sont autant de moyens de favoriser l'apprentissage des langues.

Compréhension de l'oral	Compréhension de l'écrit	Production de l'oral	Production de l'écrit	Fonctionnement de la langue	
23	21	24	22	26	Deuxième cycle

Anglais

VISÉES PRIORITAIRES

Maîtriser la lecture et l'écriture et développer la capacité de comprendre et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en français.

Découvrir les mécanismes de la langue et de la communication.

Développer des compétences de communication opérationnelle dans plusieurs langues.

Construire des références culturelles et utiliser les *Médias, l'Image et les Technologies de l'Information et de la Communication*.

L3 26 – Observer le fonctionnement de la langue et s'approprier des outils de base pour comprendre et produire des textes...

1 ... en construisant des règles de base et en élaborant des outils personnels

2 ... en apprenant à consulter des moyens de référence

3 ... en identifiant les premières catégories d'unités langagières et les fonctions de base (mot, expression, phrase,...)

Progression des apprentissages

7^e – 8^e années

Liens L1 26 Fonctionnement de la langue; L2 26 Fonctionnement de la langue; L27 Approches interlinguistiques
CT – Stratégies d'apprentissage – Acquisition de méthodes de travail

Vocabulaire et orthographe

Acquisition d'un répertoire de mots et d'expressions simples

Utilisation adéquate des minuscules et des majuscules
(*jours, mois, pronom « I », matières scolaires, nationalités,...*)

Acquisition de quelques spécificités morphologiques
(*élisions phoniques, marques du pluriel,...*)

Phonologie

Reconnaissance et utilisation de l'alphabet

Découverte des relations entre phonèmes et graphèmes

Découverte et acquisition progressive d'une prononciation et intonation adaptées (*sons spécifiques, rythme, accent tonique,...*)

Conjugaison

Identification et utilisation des temps et des modes
(*simple present, imperative form, present continuous*)

Utilisation des auxiliaires au présent (*can, do*)

Grammaire et syntaxe

Observation, identification et utilisation progressive des pronoms personnels sujets et compléments

Observation, identification et utilisation progressive des déterminants articles (*définis/indéfinis*), possessifs et démonstratifs

Observation, identification et utilisation progressive des types de phrases (*déclaratif, interrogatif, impératif*) et des formes affirmative et négative

Découverte et utilisation de particularités (*short answers, full forms and short forms, possessive forms, phrasal verbs,...*)

Découverte du comparatif

Découverte et utilisation progressive de *some / any, how much / how many* avec des noms comptables/non comptables

Observation de la position des éléments dans la phrase (*adverbes, adjectifs, noms, verbes, prépositions,...*) et mise en pratique progressive

Utilisation adéquate de la ponctuation (*point, point d'interrogation, point d'exclamation*)

4 ... en découvrant quelques éléments structurels

5 ... en s'interrogeant sur l'usage de la langue et sur les régularités de son fonctionnement

Attentes fondamentales

Au cours, mais au plus tard à la fin du cycle, l'élève...

...mobilise un répertoire de mots et d'expressions relatif à des situations familières
 ...orthographe et épelle correctement des expressions et des mots familiers
 Niveau de référence A1 (cf. Chap. Niveaux d'attente selon CECR – Compétences structurelles)

...prononce de façon compréhensible des mots et des expressions connus
 Niveau de référence A1 (cf. Chap. Niveaux d'attente selon CECR – Compétences structurelles)

...reconnait les deux temps du présent propres aux différentes situations de communication
 Niveau de référence A1 (cf. Chap. Niveaux d'attente selon CECR – Compétences structurelles)

...mobilise des structures grammaticales de base appartenant à un répertoire mémorisé
 Niveau de référence A1 (cf. Chap. Niveaux d'attente selon CECR – Compétences structurelles)

Indications pédagogiques

Ressources, indices, obstacles. Notes personnelles

Vocabulaire et orthographe

- Travailler le vocabulaire en contexte
- Distinguer le vocabulaire actif du vocabulaire passif
- Varier les stratégies d'apprentissage du vocabulaire (images, flashcards, jeux, famille de mots, mind map, ...)

Phonologie

- Travailler spécifiquement la prononciation, l'intonation et la fluidité (tongue twisters, chansons, comptines, ...)
- Exercer la discrimination des sons (répétition des sons, repérage, appariement, ...)
- Privilégier la découverte de la prononciation des mots en passant par l'oral avant de voir le mot écrit

Conjugaison

- Travailler l'utilisation des verbes en contexte

Grammaire et syntaxe

- Travailler la grammaire uniquement dans un contexte communicatif et dans un but de communication
- Partir des textes pour découvrir les nouvelles règles de grammaire
- Expliquer, dans la mesure du possible, la grammaire en langue cible, à l'aide d'exemples
- Renforcer l'acquisition des structures grammaticales et du vocabulaire à travers des activités variées (jeu, drill, sketch, ...)
- Favoriser les transferts de connaissances et de compétences en L1, L2, L3 [Lien L27 Approches interlinguistiques](#)
- Encourager l'utilisation des moyens de références (dictionnaire, lexique, internet, ...)
[Lien CT](#) – Communication – Exploitation des ressources



ÉCRIRE – PRODUCTION DE L'ÉCRIT

Niveau A 1.2 (PEL) - L3 22 – Anglais

L'élève, au cours mais au plus tard à la fin du cycle, présente brièvement lui-même, sa famille et ses passe-temps et décrit avec des mots simples quelques objets d'usage quotidien. Il rédige une courte note informative pour ses amis (une information, une question).

Par exemple, l'élève :

- décrit à l'aide de mots simples quelques objets du quotidien (par exemple la couleur d'une voiture, dit si elle est grande ou petite) ;
- décrit à quelqu'un comment sa chambre est aménagée ;
- fournit sous une forme simple des informations le concernant (par exemple pour un échange d'informations avec un partenaire de discussion dans un chat : nom, domicile, origine, âge, préférences, hobbies) ; de plus, il demande des informations de ce genre par écrit à d'autres personnes ;
- écrit un court message à des amis (ou par exemple un SMS) pour les informer de quelque chose ou pour leur poser une question.

COMPÉTENCES STRUCTURELLES – FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE

Niveau A 1 (PEL) - L3 26 – Anglais

Étendue linguistique générale

L'élève possède un choix élémentaire d'expressions simples pour les informations sur soi et les besoins de type courant.

Étendue du vocabulaire

L'élève possède un répertoire élémentaire de mots isolés et d'expressions relatifs à des situations concrètes particulières.

Correction grammaticale

L'élève a un contrôle limité de structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.